

Envoi électronique
triage@sepos.admin.ch

swissuniversities

Comité de swissuniversities

3001 Berne, le 25 mars 2025

Dr. Luciana Vaccaro
Présidente
T +41 31 335 07 40
luciana.vaccaro@swissuniversities.ch

Prise de position de swissuniversities concernant la stratégie de politique de sécurité de la Suisse

Madame, Monsieur,

swissuniversities
Effingerstrasse 15, Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Nous vous remercions de la possibilité qui nous est offerte de prendre position. swissuniversities est favorable au développement de la politique de sécurité de la Suisse et soutient le projet de stratégie. Les hautes écoles ont pris acte de l'évolution de la situation en matière de sécurité et apportent leur contribution à la sécurité de la Suisse par la recherche, le développement et l'innovation.

La contribution des hautes écoles se concentre sur le grand axe 1 et la résilience.

Pour renforcer la résilience sur un plan systémique, les hautes écoles sont des actrices centrales dans les domaines de la sécurité des connaissances et de la cybersécurité, des productrices de connaissances sur les questions de sécurité mais également des actrices civiles contribuant à la résilience de la Suisse, notamment par la sensibilisation et le renforcement des capacités.

Dans le cadre de la recherche de l'administration fédérale, la Confédération collabore depuis longtemps avec les hautes écoles. Aujourd'hui, cette collaboration ne se limite plus aux questions classiques liées à la défense. Au contraire, le champ de la recherche en matière de sécurité s'est considérablement élargi ces dernières années. Outre les questions techniques présentant un potentiel de double usage (cf. [commentaire de la mesure 15 ci-après](#)), les questions de sécurité liées au numérique, à l'information et au savoir occupent aujourd'hui le devant de la scène. La recherche en éthique, en sciences sociales et en sciences humaines est également au cœur de cette coopération. En effet, les vulnérabilités et questions de résilience essentielles sont par exemple traitées de manière centrale dans les sciences sociales et humaines ainsi que dans les sciences de l'éducation, tant pour l'anticipation (dynamiques comportementales et conflictuelles) que pour l'efficacité des mesures (acceptation, communication, mise en œuvre, évaluation).

Par leur fonction d'ascenseur social, les hautes écoles jouent en outre un rôle essentiel en contribuant à la cohésion sociale, à l'émancipation de la jeunesse et au développement de l'esprit citoyen. Elles participent également au renforcement de la confiance dans les institutions, notamment par la production de connaissances fiables et par le soutien à des politiques publiques fondées empiriquement.

M1 et M2, information et désinformation

Les hautes écoles sont des actrices centrales du renforcement de la démocratie. Pour continuer à remplir ce rôle, elles dépendent d'un financement de base stable de la part de leurs collectivités responsables.

- En tant que lieux de production, communication, critique et amélioration des connaissances, elles contribuent de manière décisive à l'information et à la lutte contre la désinformation.
- Pour que les élèves deviennent des citoyen·es responsables et conscients, capables de comprendre les processus politiques et de prendre des décisions éclairées et fondées sur les valeurs démocratiques, il est nécessaire de leur enseigner les bases essentielles durant leur scolarité obligatoire. Les hautes écoles pédagogiques (HEP) jouent un rôle clé dans l'éducation à la citoyenneté par leur fonction de formation des enseignant·es. Elles doivent par conséquent, tout comme les cantons, être associées à l'examen des programmes d'enseignement existants prévu par la Confédération.

M4 Implication des milieux scientifiques afin d'anticiper les crises

Grâce à leur résilience, les hautes écoles et autres institutions de recherche sont en mesure de mettre l'expertise de leurs scientifiques au service de la société. Les hautes écoles saluent par conséquent l'implication des milieux scientifiques dans la gestion et l'anticipation des crises. En tant qu'organisation faîtière des hautes écoles, swissuniversities assume dans ce contexte un rôle de coordination central comme point de contact de la Chancellerie fédérale en cas de crise.

M7 et M8, infrastructures critiques et cybersécurité

Les hautes écoles considèrent la souveraineté numérique et technologique comme des thématiques centrales. La souveraineté technologique pour la science et la société signifie que la Suisse organise les données de recherche centrales, les capacités de calcul à haute performance, les laboratoires spécialisés et les services scientifiques de manière à ce qu'ils puissent être utilisés de manière indépendante, sûre, conforme aux règles et fiable à long terme. C'est la seule façon de garantir que les coopérations en matière de recherche, les analyses de données et l'innovation scientifique ne soient pas compromises par des interventions politiques externes, des changements dans les régimes de protection des données ou des dépendances technologiques. C'est ainsi une condition préalable pour que le monde scientifique suisse puisse agir de manière indépendante, dans le respect du droit et en phase avec les normes internationales. En ce qui concerne les données, la Suisse doit pouvoir déterminer elle-même comment les données de recherche sont collectées, traitées, stockées, partagées et publiées.

Les hautes écoles sont par ailleurs directement concernées par les mesures de la Confédération en la matière puisque certaines hautes écoles exploitent des infrastructures critiques et sont par ailleurs soumises à l'obligation de signaler les cyberattaques. Comme signalé dans notre [position de septembre 2024 concernant le projet d'ordonnance sur la cybersécurité](#), les hautes écoles sont favorables à l'augmentation de la transparence concernant les cyberattaques et plaident pour une mise en œuvre pragmatique. À ce titre, s'il est important pour les hautes écoles que différents éléments du projet de stratégie de politique de sécurité soient encore précisés et formalisés, une certaine flexibilité doit être conservée dans l'application des mesures.

M14 Renforcement de la sécurité des connaissances

Les concepts et les paradigmes liés à la connaissance sont en pleine mutation dans le contexte des évolutions géopolitiques. En tant que faîtière des hautes écoles, swissuniversities occupe une place centrale dans la coordination entre ces dernières.

De manière générale, nous accueillons favorablement la mesure 14. Elle décrit explicitement, de manière globale et stratégique, les actions envisagées afin de renforcer la sécurité dans le domaine Open Science. Son contenu correspond aux déclarations et recommandations du [rapport de swissuniversities sur la sécurité des connaissances](#) et du projet financé par le programme Open Science sur la compatibilité entre les intérêts de sécurité nationale et les pratiques Open Science. De manière générale, elle semble cohérente avec les stratégies informatiques des institutions.

Toutefois, nous tenons à souligner les aspects suivants :

- L'ouverture des données et des savoirs n'exclut en rien leur sécurisation. Accessibilité et sécurité doivent être envisagées de manière complémentaire. Un consortium d'expertes financé par le [programme Open Science II](#) élabore actuellement des lignes directrices à l'intention des hautes écoles et des chercheuses et chercheurs sur la compatibilité entre les préoccupations en matière de sécurité nationale et les pratiques Open Science. Des recommandations pour des options d'action accessibles et axées sur les solutions, sous la forme d'une boîte à outils, sont attendues pour la mi-2026.
- Le [rapport de swissuniversities sur la sécurité des connaissances](#) recommande la mise en place d'une plateforme nationale de coordination pour la sécurité des connaissances (afin de développer en permanence des « réponses » appropriées). Il serait utile et pertinent que la mesure 14 mentionne explicitement la plateforme nationale de coordination, dans la mesure où celle-ci joue un rôle essentiel dans l'orientation et l'accompagnement des hautes écoles face à cette thématique vaste et complexe.

Finalement, il convient de contrôler dans quelle mesure les hautes écoles peuvent être impliquées dans le groupe de travail interdépartemental chargé d'analyser les défis de la collaboration internationale en matière de recherche et d'élaborer des réponses adaptées.

M15 Encouragement de la collaboration de recherche dans des domaines technologiques pertinents pour la sécurité

swissuniversities est un lieu de collaboration. Des projets de coordination et de coopération seront proposés dans le cadre de la Coordination de la politique des hautes écoles à l'échelle nationale 2029-32, en cours de préparation.¹

Le rôle de swissuniversities dans la mise en œuvre de la stratégie peut vraisemblablement être précisé et une coordination plus étroite avec le domaine FRI recherchée. Car les hautes écoles soutiennent et participent directement à la collaboration nationale et internationale en matière de recherche dans les domaines technologiques pertinents pour la sécurité. Les hautes écoles sont par ailleurs connectées au niveau international et les bases nationales doivent être harmonisées avec les développements européens.

Dans le cadre de l'encouragement au niveau national de la collaboration de recherche dans des domaines technologiques pertinents pour la sécurité, les programmes de recherche du fonds national Suisse FNS, les projets de l'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse et les programmes d'innovation de l'armée occupent une place centrale.

¹ Elaborée tous les quatre ans à l'intention de la [Conférence suisse des hautes écoles \(CSHE\)](#), cette [planification stratégique](#) constitue la contribution des hautes écoles au Message du Conseil fédéral sur la Formation, recherche et innovation (FRI). Les objectifs stratégiques des hautes écoles pour la période à venir et les besoins financiers correspondants y sont formulés.

Un thème étroitement lié à la sécurité des connaissances est également le contrôle de l'accès et de la diffusion de bases de connaissances spécifiques, mais aussi de technologies, de matériaux, de logiciels et de savoir-faire pouvant servir à des fins civiles, militaires ou liées à la sécurité. Dans ce contexte, les hautes écoles entendent jouer leur rôle dans les efforts visant à utiliser davantage la recherche financée par des fonds publics et l'expertise qui en découle pour servir les intérêts nationaux en matière de sécurité. Parallèlement à l'aspect de contrôle, il s'agit ainsi de valoriser le potentiel de la recherche au service de la souveraineté et de la sécurité.

Finalement, nous relevons que la participation des hautes écoles suisses aux programmes européens d'éducation et de recherche est non seulement essentielle pour que la Suisse reste parmi les nations leaders dans les domaines de la science, de la recherche et de l'innovation, conformément à l'objectif du Conseil fédéral, mais également centrale pour les intérêts nationaux en matière de sécurité.

Nous vous remercions par avance de la prise en compte de notre position, nous tenons bien volontiers à disposition pour toute précision et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Dr Luciana Vaccaro
Présidente de swissuniversities